

CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE À SAINT-LÔ

Saint-Lô Agglo a pour ambition de **promouvoir les alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien**, dans une démarche globale de mobilité durable et d'amélioration de la qualité de vie pour les habitants.

L'Agglo souhaite, à travers son schéma cyclable, **faire du vélo un mode de déplacement incontournable**, que ce soit pour les trajets domicile-travail, domicile-école, loisirs, achats...

Pour cela, **l'aménagement d'infrastructures adaptées** (sécurisées et confortables) est nécessaire en complément de l'existant.

Le schéma cyclable détermine donc le réseau cible d'itinéraires nécessaire pour répondre aux besoins des cyclistes d'ici à 2029.

LE SCHÉMA CYCLABLE DE L'AGGLO

Le schéma cyclable de l'Agglo fait donc état de 344 km, dont 143 km restant à créer (42%), qui se décompose en deux types d'itinéraires complémentaires :

- Des itinéraires armature (82 km) reliant des polarités importantes du territoire, s'organisant en étoile depuis le cœur d'agglomération ;
- Des itinéraires de desserte (262 km) connectant des communes interagissant fortement entre elles et permettant le rabattement vers les itinéraires principaux.

La réalisation de ce réseau nécessitera une **dizaine d'années**.

L'aménagement total du réseau cible est estimé à 10.24 M€ HT sur 10 ans, hors acquisitions foncières.

LES TRAVAUX SUR SAINT-LÔ : 1^{ÈRE} RÉALISATION DU SCHÉMA CYCLABLE

Une piste cyclable de 1600m linéaire a été créée permettant ainsi de **relier le site Agglo 21 au giratoire dans la direction de Bayeux sur la D972** et facilitant le franchissement du giratoire vers Saint-Jean-d'Elle. Il s'agit de la continuité de la Voie Verte, piste partagée entre les cyclistes et piétons.

Cet aménagement est la **1^{ère} réalisation du nouveau schéma cyclable**.

Il vise à la circulation de pétions et vélos et à la **sécurisation** avec une séparation des flux motorisés et doux.

Les travaux comprennent :

- La réalisation de voie de circulation douce de 3m de large sur 1600m

- Une gestion douce des eaux de ruissellement avec la mise en place de canalisation
- La plantation de 47 arbres
- La sécurisation de traversée de deux carrefours giratoires
- La mise en place d'un totem de comptage

Maîtrise d'œuvre : ingé-infra

Entreprises de travaux : Eurovia Basse Normandie

QUEL COUT ET FINANCEMENT ?



La création de cette piste cyclable dont le coût s'élève à 125 000 € a été réalisée dans le cadre d'une subvention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec l'État, et grâce au soutien de la **Région**

Normandie, pour une subvention totale de 80%.

L'actualisation du schéma directeur des infrastructures cyclables entre également dans le cadre de la subvention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte signée avec l'État, le montant total de l'action s'élève à 49 680 € dont 24 000 € est couvert par le financement TEPCV.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   